Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260113-D2026_02-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
CANTON DE VITRÉ

COMMUNE DE TAILLIS

CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 12 Janvier 2026

Date de convocation : 05/01/2026 **Date d'affichage : 06/01/2026**
Nombre de conseillers : en exercice : 13 Présents : 9 Votants : 10

L'an deux mil vingt-six, le 6 janvier à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel SAUVAGE.

Etaient présents : Michel SAUVAGE ; Maire, Jacqueline HAQUIN, Martine PAILLARD, Denis FROMONT ; adjoints, Yann LE GUENNEC, Françoise HERBERT, Anne-Lise CRUCHON, Gwenaëlle MONCHIERI-LECENE, Marie-Geneviève SAUVAGE ; conseillers municipaux.

Absents excusés : Aurélien LEBLANC, Philippe CHAVROCHE (donne pouvoir à Anne-Lise CRUCHON)

Absent non excusé : David GIEUX, Denis MARTIN

Secrétaire de séance : Martine PAILLARD

35/330/02/2026
1- Objet : Validation des RAR pour 2026

Monsieur Michel SAUVAGE ; Maire, explique que pour démarrer la préparation budgétaire 2026, il convient de faire un point sur les finances et de valider l'état des restes à réaliser par opération.

Section Investissement – RAR DEPENSES

Chapitre	Budget 2025 Après DM	Budget réalisé	RAR possible	RAR validé
Chapitre 16 - Emprunts	447 032,42 €	435 673,84 €	11 358,58 €	**0 €**
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	26 388 €	15 383 €	11 005,00 €	**11 005 €**
Chapitre 204 Subventions d'équipement versées	2 800 €	2 771,43 €	28,57 €	**0 €**
Chapitre 21 – immobilisations corporelles	86 837,01 €	61 389,50 €	25 447,51 €	**25 447, 51 €**

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260113-D2026_02-DE

Chapitre 23 – Immobilisations en cours	1 168 422,90 €	1 089 233,95 €	79 188,95 €	**79 188, 95 €**
Chapitre 45 – opérations pour compte de tiers	31 749 €	29 591,12 €	2 157,88 €	**0 €**
			Montant Total RAR DEPENSES	**115 641.46 €**

TOTAL RAR DEPENSES : 115 641.46 €

Section Investissement- RAR RECETTES

Op 120 – Salle Sainte Thérèse (MAM) :

- Bien Vivre en Bretagne : 91 050 €
- DETR : 132 723 €
- CAF - PIAJE : 23 840 €
- Ambitions communes : 4 400 €

Op 123 – 18 rue de l'église :

- Ambitions Communes : 13 780 €
- DSIL : 130 000 €

TOTAL RAR RECETTES : 395 793 €

Le conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **VALIDE** les montants des restes à réaliser (RAR) dépenses et recettes ci-dessus.

Certifie exécutoire
compte-tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Fait à Taillis, le 13.01.2026
Pour extrait certifié conforme au registre,
LE MAIRE,
Michel SAUVAGE